

Politisches Departement
der
Schweizerischen Eidgenossenschaft

Bern, le 29 Juillet 1883

transmis 30 Jul.

Monsieur le Colonel Frey.

Ministre suisse à Washington. — actuellement à Albstheim.

Mon cher ministre.

Comme j'ai eu le plaisir de vous le dire dans
notre entrevue d'hier, vous recevrez avant votre départ
pour Washington le projet de traité d'arbitrage que nous
soumettons à l'examen du gouvernement des Etats-Unis.
Je désire que vous le présentiez de suite au Secrétaire d'Etat
après que quand le Président recevra de sa signature les formalités
préliminaires soient accomplies et que vous puissiez sans
ultérieur délai aborder les négociations.

Je suppose que celles-ci auront lieu à Washington
& naturellement c'est vous, mon cher ministre, qui dans ce cas
représenterez la Suisse. Vous pourrez même aborder de
suite les négociations en vertu des pouvoirs généraux de
votre charge, jusqu'au moment où vous aurez reçu les pouvoirs
spéciaux que j'ai eu l'honneur de vous faire parvenir.
Si le Président Sir Arthur préfère que le traité se déballe à Bern,
je suis pour cela à sa disposition.



Je ne répéterai pas ici ce que j'ai déjà dit
sur les modifications qui pourront être apportées
à notre projet. Vous vous en souvenez. J'ai cherché
dans la rédaction à être aussi simple et aussi bref que
possible, mais j'aurais le malin à telles
ajoutions que l'avenir jugera nécessaires.

Je ne puis vous cacher que l'accueil
réserve jusqu'ici à mes ouvertures a dépassé mes espérances.
Vous vous souvenez sans doute que l'an dernier déjà,
lorsque vous vous teniez pour la première fois à votre
poste nouveau, j'avais entrepris de mon côté de lier
entre nos deux confédérations un traité permanent d'arbitrage.
Le 2 Février de la présente année j'avais prié et
présenté sur ce projet le Gouvernement des Etats-Unis.
A cette époque j'en avais pas encore entrepris mes
colègues et j'aurais voulu leur présenter une proposition
qui si j'aurais en même temps leur faire entrevoir
au moins comme probable une heureuse issue.
Le rapport que vous m'avez fait de votre entrevue
avec M. le Secrétaire d'Etat, puis votre télégramme,
m'ont autorisé à dire au Conseil fédéral que j'aurais
l'adhésion du Gouvernement américain comme presque
certaine; j'espère que vous ferez en sorte de réaliser
mes promesses.

Mon rapport au Conseil fédéral mentionne
le message annuel du Président Arthur, puis une
déclaration du Parlement américain (joint resolution)

autorisant à l'avance le Président à accueillir les ouvertures
qui lui seraient faites en vue de traités d'arbitrage.

A vrai dire j'en connais ces faits que par les journaux et
vous m'avez donné de l'inquiétude en me disant bien que
vous les ignoriez. Vous voudrez bien, je vous prie, de votre
retour à Washington vous mettre en mesure de me renseigner
officiellement sur cette résolution du Parlement. — Vous
voudrez bien aussi m'envoyer, avec la copie de la réponse
à votre note, le message présidentiel.

Il se pourrait que vos collègues, les représentants
des Etats du Continent Américain, vous demandent
Washington à la suite serait disposé à leur aller d'accueil
Etats un pareil traité. Vous pourrez répondre affirmativement.
Je ne m'avance pas trop en vous disant cela sans avoir
consulté le Conseil. Il y a une autorité par le accueil
excessivement sympathique que mes collègues ont fait à
mon projet. Il y a un grand point de départ de nombreux
traités et partant d'un nouveau droit international.
Puisse-t-il en être ainsi.

Agriez, mon cher ministre, mes salutations
bien cordiales & mes vœux pour votre bon voyage,

L. Ruchonnet